



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Diminution du déficit public

Question au Gouvernement n° 740

Texte de la question

DIMINUTION DU DÉFICIT PUBLIC

M. le président. La parole est à Mme Nicole Trisse, pour le groupe La République en marche.

Mme Nicole Trisse. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, le candidat Emmanuel Macron avait fait de la réduction du déficit public l'une de ses priorités.

M. Fabien Di Filippo. C'est raté !

Mme Nicole Trisse. Le Président Emmanuel Macron et le Gouvernement en ont fait un objectif clair dès le début du quinquennat. En 2017, la France a enfin réduit son déficit public (*Protestations sur les bancs du groupe NG*), et ce, à un niveau plus bas que prévu, soit 2,6 % de son PIB. Le déficit cumulé de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale recule ainsi de 0,8 point par rapport à 2016, année où il atteignait 3,4 % du PIB. L'engagement du Président de la République a été tenu et ce, grâce au retour de la croissance,...

M. Fabien Di Filippo. La croissance, ce n'est pas vous !

Mme Nicole Trisse. ...mais aussi à des décisions courageuses que nous avons votées dans cette assemblée. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Cette baisse du déficit permet à notre pays de retrouver sa crédibilité auprès de nos partenaires européens. Désormais, nous pouvons reprendre plus sereinement les négociations relatives à la mise en place d'une politique fiscale et économique commune. Cette réduction du déficit est une première depuis dix ans et constitue une bonne nouvelle pour les finances publiques. En effet, l'immobilisme politique dans lequel était plongé notre pays est bel et bien terminé.

Mme Émilie Bonivard. Et la lumière fut !

Mme Nicole Trisse. Cependant, nous devons poursuivre nos efforts face à une dette qui continue à se creuser, car ne pas la réduire serait irresponsable pour les générations futures.

Aussi, monsieur le ministre, ma question est la suivante : pouvez-vous nous réaffirmer l'engagement du Gouvernement à mener à bien le redressement progressif de notre pays et nous préciser votre feuille de route pour y parvenir ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Aurélien Pradié. Quelle audace !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Madame la députée, nous avons promis de passer sous la barre des 3 % et nous avons tenu notre promesse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)* Nous avons promis de respecter nos engagements européens et, pour la première fois depuis dix ans, la France tient ses engagements en matière de déficit public !

M. Fabien Di Filippo. Pas grâce à vous !

M. Bruno Le Maire, ministre. Alors, j'entends ceux qui vous expliquent que tout cela est le fruit de la croissance. Mais la croissance n'est pas tombée du ciel !

M. Hubert Wulfranc. Non, elle vient de la poche des retraités !

Mme Valérie Beauvais. De la hausse de la CSG !

M. Bruno Le Maire, ministre. La croissance est le fruit de vos décisions, de la réforme du marché du travail et de la réforme fiscale que vous avez votées, membres de cette majorité, avec courage. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

J'entends ceux qui nous disent, sur d'autres bancs, que nous aurions pu aller plus loin dans la réduction de la dépense publique. Mais que n'avez-vous voté, mesdames et messieurs les députés, nos décisions de réduire le nombre de contrats aidés, de réformer la politique du logement et de baisser les dépenses de l'État pour réduire la dépense publique. Ce courage, c'est vous, membres de cette majorité, qui l'avez eu ! Vous pouvez être fiers du courage que vous avez manifesté !

M. Fabien Di Filippo. Les retraités vous remercient !

M. Bruno Le Maire, ministre. Mais tant que nous sommes en déficit, nous ne sommes pas en excédent. Et tant que nous ne sommes pas en excédent, nous continuons à nous endetter. La dette reste un poison lent, qui pèse sur la croissance française et sur les générations futures. Je vous confirme donc, madame la députée, qu'avec le Premier ministre et le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, nous sommes totalement déterminés à tenir le cap de la réduction des dépenses publiques et de la dette, et de la bonne tenue des finances publiques. Cela fait bien longtemps qu'elles en ont besoin. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Trisse](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 740

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mars 2018](#)